

L'assassinat de la sœur Le Sage de l'hôpital Théomolin d'Orchies

Le Cercle d'études généalogiques du Douaisis (CEGD) s'intéresse cette année, dans son bulletin « Le Lien généalogique », à un thème funèbre mais intéressant : « Mourir à Douai ». Un thème fort bien décliné en différentes facettes. Avec son aimable autorisation nous commençons par une affaire criminelle (1).

Jean-Luc Rochat | 17/08/2019

f 59 partages

f Partager

Twitter



Que reste-t-il des vestiges de l'hôpital Théomolin (avant une abbaye) ? Rien. Sinon le pont du ruisseau ou pont de l'hôpital. Le courant d'eau qui frôlait l'hôpital faisait tourner un moulin, d'où le nom de Théomolin, une des orthographes de l'hôpital.

C'est écrit en vieux français et livré brut, tiré des archives départementales du Nord. Le 1er novembre 1703, « *jour de tous les saints* », le corps de la sœur (« *sœure* ») Élisabeth Le Sage, religieuse apportant soins et réconfort aux malades de l'hôpital royal Théomolin d'Orchies, est trouvé, **la tête portant d'affreuses blessures**, dans un ruisseau près de l'hôpital, vers les neuf-dix heures. Les témoins recueillis (une quinzaine) le sont auprès de soldats blessés ou malades, tous en guerre dans le dernier conflit du règne de Louis XIV : la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) qui commence par l'occupation des Pays-Bas espagnols par les Français. Ces malheureux soldats viennent de ce vaste champ de bataille proche.

Une blessure a traversé le cou de la religieuse de l'arrière vers l'avant et sa tête a été écrasée à coups de marteau.

L'assassin n'a pas fait dans la demi-mesure : une blessure a traversé le cou de la religieuse de l'arrière vers l'avant et sa tête a été écrasée à coups de marteau.

L'enquête avance vite : les témoignages principaux citent tous comme unique suspect le soldat Jean-Baptiste Boulanger dit Flament. Les faits qui ont conduit Flament à commettre cet acte semblent bien minces. La sœur Le Sage lui a « *changé son lict et son escuelle quinze jours environ avant le jour de tous les saints* » (NDLR, on comprend qu'elle l'a changé de lit et donné une autre écuelle). Ce qui suffit pour que Flament la prenne en haine, comportement à l'appui.

La veille de cette Toussaint, la religieuse se plaint qu'on lui aurait pris une « *pouille* », terme dont nous n'avons pu trouver ce qu'il désigne. Flament, revenu à de meilleurs sentiments pour la circonstance, lui assure que demain il lui montrera l'endroit où elle a perdu sa « pouille ».

Le lendemain, avant la messe de la Toussaint, il l'accompagne à l'endroit où est censé se trouver cet objet. Après les événements s'enchaînent : ni la sœur, ni le soldat n'ont été vus à l'office ; une rapide recherche permet de trouver le corps de la malheureuse dans le ruisseau guère éloigné de l'hôpital ; Flament est introuvable et ses quelques affaires ne sont plus à l'hôpital ; un soldat affirme que Flament possédait « **un cousteau à resort en forme de bayonnette** » qui a disparu aussi, ainsi qu'un marteau qui servait pour des travaux à l'hôpital. Les blessures que ces deux objets peuvent infliger correspondent à celles qui ont tué Élisabeth Le Sage.

Pendu

Le jugement est rendu le 19 novembre 1704 et à sa lecture on comprend que **Flament n'a rien avoué**. Pour les juges, les éléments recueillis lors de la procédure prouvent sa culpabilité. L'accusé est pendu peu après à Douai, à une date non précisée.